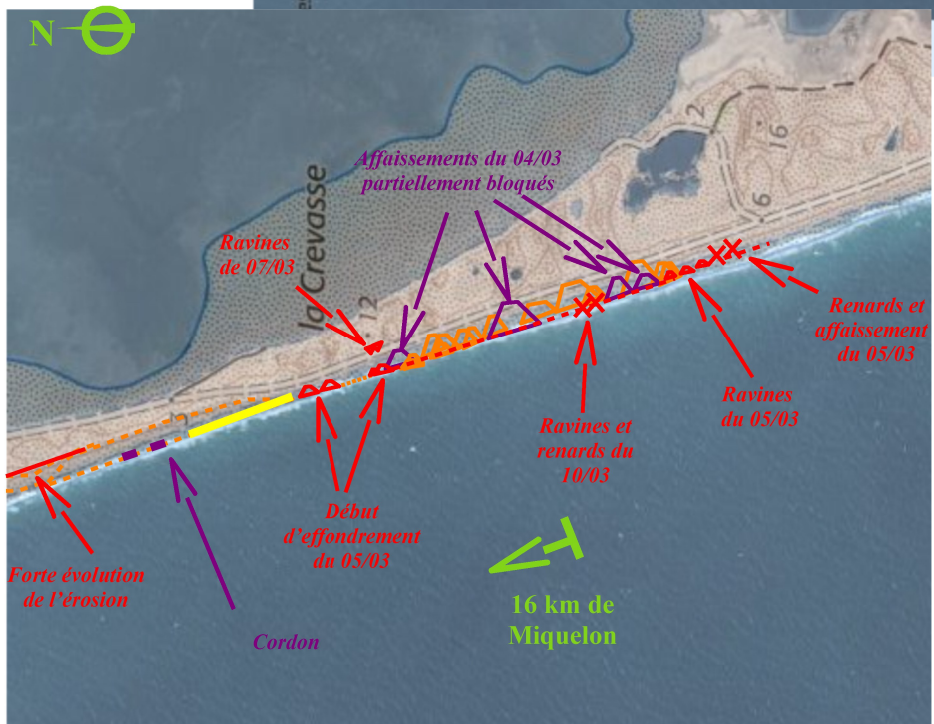


## Surveillance de l'érosion de l'isthme de Miquelon - Langlade

Objet du constat		Erosion de la fin des Butteraux au PK 16	
Rapporteur	DTAM	Date	30/03/21 - 7h30
Température	+1°C	Climat	Couvert avec vent d'Ouest

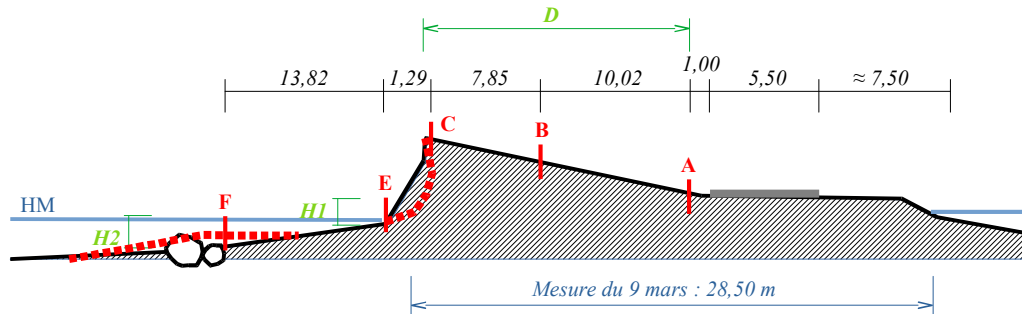
**Les relevés dans le cadre de la surveillance renforcée :**

Horaire Basse mer		Horaire Haute mer		Coef
3h59	16h12	10h31	22h47	



**On observe sur 1 km :**

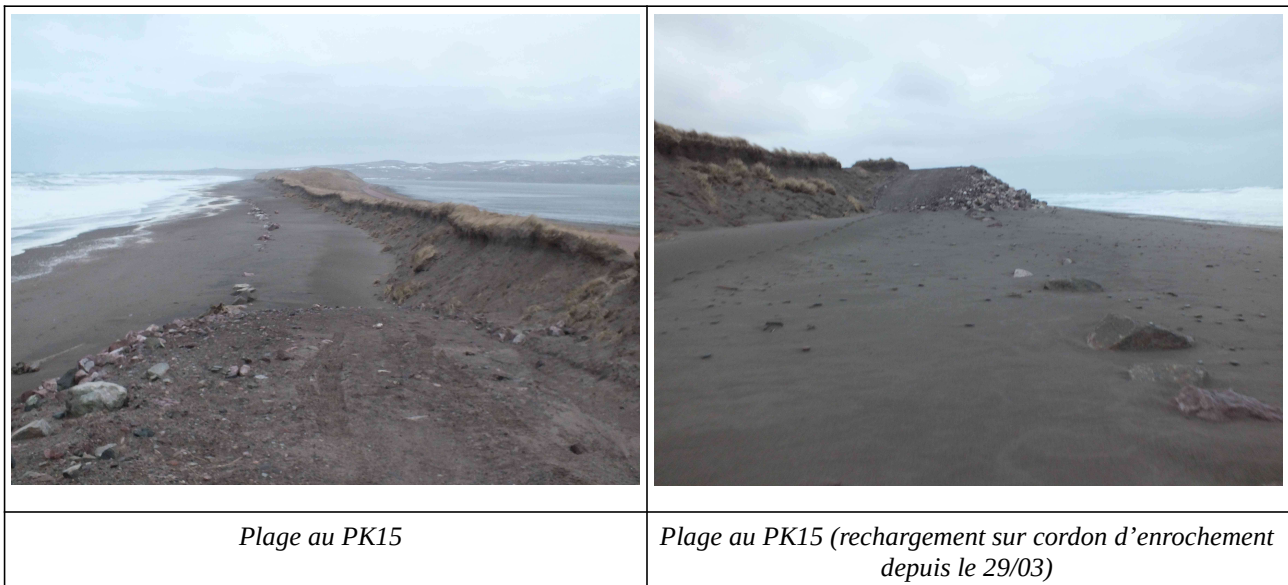
- L'angle du front dunaire nord se rééquilibre. Des jalons ont été posés afin de vérifier les hauteurs et l'érosion du front de la dune.



(\*) Le jalon F s'est cassé lors de la tempête et sera remplacé (en acier) ce soir à marée basse.

Dates	24/03/21	26/03/21	28/03/21	29/03/21	30/03/21		
H1	0,67 m	0,67 m	0,68	0,68	0,67		
H2	0,705 m	0,73 m	0,52	0,62	0,50 (*)		
D	18,10 m	18,10 m	18,07	18,05	18,05		

- On note une forte volatilité journalière des hauteurs de sable. Le cordon d'enrochement s'est chargé en sable dans la nuit et le front de la dune s'est creusé.



- La dérive alluvionnaire du Nord vers le Sud a repris.
- Le bourrelet provoqué par le glissement des enrochements de la plateforme routier s'est transformé en une petite plage (1 à 2 m) et n'est plus entraîné par la houle. Ce glissement a eu un effet protecteur du pied de l'ouvrage.
- L'ensemble des glissements (sur 400 ml) des enrochements sur les parties courantes semble se stabiliser avec un affaissement variant de 170 cm du côté Nord à 25 cm du côté Sud.
- L'érosion du sommet de l'ouvrage s'est légèrement accentuée ponctuellement lors de la tempête.



*Effondrement amont (zone parking)*



*Érosion en tête de talus côté amont*



*Érosion de la tête de talus entre les effondrements amont et central*



*Érosion de la tête de talus avant l'effondrement central*



*Stockage des nouveaux enrochements*



*Pelleteuse mobilisée sur le chantier*

*DTAM St Pierre et Miquelon*  
*Antenne de Miquelon*

**Signalisation et protection des usagers :**

Coupure du PK 16 côté Miquelon et PK 18 côté Langlade. L'entreprise a rouvert le chantier.  
Limitation de vitesse à 30 km/h sur le chemin Sauveur.

**Chantier :**

L'entreprise Allen Mahé a repris les transferts des enrochements de la carrière vers la plateforme centrale au PK16. Il est à noter que la plateforme de nouveau imbibée d'eau.